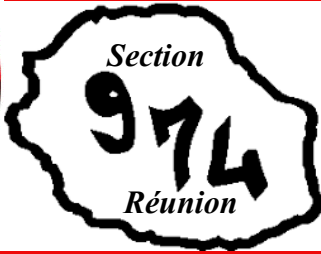


FO

FO-DGFIP Section de la Réunion
Centre des Finances Publiques de
Saint-Pierre
1 rue du Père Raimbault
97751 Saint-Pierre Cedex
fo.drifip974@dgfip.finances.gouv.fr



COMPTE-RENDU CHSCT du 05/03/2021

Ce 05 mars a eu lieu un CHSCT qui fait suite au groupe de travail du 23/02/2021.

Les trois Directions (DRFiP ; Douane;INSEE) sont présentes.

A noter que la CGT présente au GT est absente à ce CHSCT, tandis que Solidaires absente en GT est présente à ce CHSCT.

Il a semblé logique à l'OS FO d'être présente à ces deux réunions complémentaires.

Le docteur Stojcic et Madame Mastouri ainsi que l'ISST sont présentes.

Télétravail : La DRFiP serait en avance sur les autres départements...en tous cas pour ce qui concerne l'équipement informatique. **Aucun chiffre donné à titre de comparaison.**

Quid du pourcentage de jours en télétravail à la DRFiP ? Quid du nombre de refus de télétravail (aucun pour ce qui concernerait la DRDDI) ?

FO revendique par ailleurs une « prime télétravail » afin de permettre une prise en charge des frais (équipements, local, électricité), supportés actuellement par les agents.

FO rappelle les risques TMS et les RPS que peuvent induire le télétravail.

FO souligne que le TT ne doit pas être imposé, et que le souhait de l'agent (de 1 à 5j de TT) doit être respecté. Un TT contraint, ou un TT refusé, est porteur de RPS.



Champ Fleuri : (SIP/SIE) devrait voir bientôt un aménagement du sas d'accueil extérieur afin d'améliorer les conditions de travail des agents et du vigile (protection du soleil en particulier). FO demande depuis longtemps déjà certains aménagements à cet endroit, et demande encore aujourd'hui de ne pas oublier les usagers qui doivent souvent rester sur une file d'attente avant l'ouverture, ou pendant la matinée aux heures d'affluence.

A noter que FO fait valoir pour ce site une vraie salle de pause depuis longtemps, des sanitaires mieux entretenus, un meilleur accès handicap (entre autres choses..)



Des lingettes sont aussi prévues dans les sites d'accueil à destination des usagers/bornes d'accueil. FO reste sceptique, et nous faisons remarquer que le gel hydroalcoolique reste très peu utilisé à l'intérieur du site par les usagers. Seuls les agents peuvent faire appliquer certains gestes sanitaires...mais pour cela il faut des moyens humains...Les agents d'accueil sont polyvalents, mais n'ont pas encore le don d'ubiquité.

Cependant, il s'agit d'un « + » dans un contexte « COVID », donc, pourquoi pas. A suivre.

FO reste quasi-seule à demander des éclaircissements sur les notes d'orientation (passées et à venir). Le sujet amiante semble même devoir être totalement abandonné. Tandis que nous avons eu de sérieux problèmes à « Lacaze » ces dernières années, et encore de fortes inquiétudes ces derniers jours pour les collègues sur site.

FO proteste vivement, contre tous, et demande que les sujets amiante, RPS, risques incendie/attentat, télétravail **soient une priorité du CHSCT. La « crise » ne doit pas occulter les sujets importants.**

L'administration précise que concernant les travaux de ravalements de Lacaze «des agents seront « déportés » sur d'autres sites ET qu'elle (l'administration) cherche encore des locaux».

Notons que le terme «déporté» marque le respect qu'a notre DRFiP. Chacun appréciera. Et concernant ce cas amiante bien connu sur le site de Lacaze, la Drfip a déjà trouvé le prestataire pour le ravalement mais n'a pas anticipé la question sécuritaire et les nuisances des travaux pour les agents. On espère que les locaux que trouvera l'administration seront proches de points de restauration et que la problématique des stationnements ne sera pas oubliée et respecteront des conditions correctes de travail.

Dans le cadre du CHSCT, les séances Bien Être Au Travail/Sophrologie seront programmées en 2021. En effet, à la demande de FO en GT-CDAS, cette action sera assurée par le CHSCT. Cela permettra une plus large diffusion, ainsi que d'envisager de créer + d'actions avec la DDAS.

Pour mémoire, FO avait déjà demandé l'organisation, par le CHSCT, de formations RPS : sophrologie, yoga, massages ... Mais nous avons écopé d'un refus unanime, voire outré. Il est heureux que certains aient enfin changé d'avis ...



Concernant les RPS, FO a de nouveau réclamé l'organisation d'un GT spécifique. Malheureusement, si le GT demandé par le DRDDI974 a été accepté, celui concernant les RPS (pourtant déjà validé dans une séance plénière précédente) s'est vu opposé un refus ... Il semble que nous n'ayons pas tous la même implication dans les RPS.... Avec les réorganisations et les suppressions de postes en vue, pourquoi FO est-elle seule à tirer la sonnette d'alarme ?

La crise sanitaire reste un sujet majeur qui devrait faire l'objet d'une réunion spécifique.

- FO a écrit à la DRFiP afin de faire valoir, l'ancien accord de principe avec M Deshayes : la « non-application » du jour de carence y compris dans le cas d'un résultat de test négatif, ceci afin de favoriser au maximum les principes de précaution de la part de nos collègues. Demande de FO refusée. C'est dommage, il faudrait se donner tous les moyens de juguler la COVID.

- Trop de collègues rencontrent des difficultés pour obtenir les jours télétravail, y compris ceux qui présentent de grave problèmes de santé.

Cela est intolérable, tandis que le premier ministre indique que la règle « C'EST LE TELE TRAVAIL ». Mais il est indispensable de tenir compte des difficultés rencontrées par ceux qui supportent mal d'être tenus éloignés des bureaux.

Encore trop de problèmes d'hygiène (bureaux, sanitaires, accueil...). Il est important de noter que nous avons d'une part des notes, procédures « COVID » extrêmement strictes

(nettoyage tous les jours des espaces personnels, bureau, tel perso, claviers etc, aérations, circulations...) qui sont très difficiles à suivre au quotidien. La preuve en est, par exemple, à la DRDDI974, où des responsables hiérarchiques ont effectué une réunion à plus de 6 personnes dans un local d'environ 18m2.

La règle imposée à certains (agents, OS) ne l'est-elle pas à d'autres (hiérarchie) ? ...

D'autre part, certains gestes simples pourraient être appliqués. Par exemple du personnel pour le nettoyage plusieurs fois par jour des poignées et divers points contacts, des sanitaires, des équipements corrects (robinets, distributeurs papier absorbant). Chaque site devrait faire l'objet d'une étude spécifique et régulière afin de déceler les expositions « COVID ».

La DGFIP nous demanderait-elle l'impossible pour s'autoriser à nous refuser le nécessaire ?



N.B :Nous avons tous salué, avec regret, le départ du Dr Stojcic, non sans rappeler le travail accompli et les bons échanges au fil des années à La Réunion. Nous lui souhaitons bonne continuation.

En vue des prochaines réunions, vous pouvez contacter vos représentants FO pour toutes les revendications que vous jugez utiles

Et pour bien commencer l'année : syndiquez-vous !!

<https://www.fo-dgfip-sd.fr/974/spip.php?article170>

Vos Représentants **FO**
G.JUSTOME ; F. SAMAIN ; C.
COURTOIS

FO- DGFIP Réunion, ZAC
BANK 1, rue du Père Raimbault
CS 97751 Saint-Pierre CEDEX

